



Agence des temps

de la MRC de Charlevoix-Est

Pour mieux concilier travail et vie personnelle

Numéro 11

Février 2012

Le Bulletin mensuel du laboratoire rural en conciliation travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est

Le tempo Charlevoisien

Chronique Tic Tac - Actualités

OCDE

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté en mai 2011, une initiative visant à mesurer le bien-être des habitants des pays riches en vue d'améliorer leur existence. Pour mieux appréhender les conditions de vie des populations de ses 34 pays membres, l'organisation a lancé un indice baptisé "vivre mieux" accompagné d'un site Internet. Plusieurs critères sont évalués tels l'éducation, l'environnement, la santé, etc. Ainsi sous le thème de la conciliation travail-famille, le Canada se classe 14e sur 34. Pour plus de détails, visitez le :

<http://oecdbetterlifeindex.org/topics/work-life-balance/>

Conciliation travail-famille: les proposde Jean Coutu. Je vous invite à aller visiter le lien ci-dessous. Amusez-vous bien ! <http://blogues.cyberpresse.ca/edito/2011/12/07/conciliation-travail-famille-les-propos-retrogrades-de-jean-coutu/>

Ici Maintenant - Ce qui se passe chez nous

Comment se porte la famille au Québec? Plutôt bien, si l'on se fie à un sondage CROP/La Presse réalisé auprès de 1000 répondants en octobre dernier.

Sans surprise, 48% des parents trouvent difficile la conciliation travail-famille. Les parents montréalais sont ceux qui galèrent le plus: 53% peinent à concilier travail et famille, contre 39% des parents de Québec et 35% des parents du reste de la province. La conciliation travail-famille est aussi plus mal vécue chez les diplômés universitaires (60%) que chez les diplômés du secondaire (37%).

Selon 72% des répondants, être parent est plus difficile aujourd'hui qu'au temps de leurs parents. Mais malgré la vie agitée, 89% des parents interviewés se sentent valorisés dans leur rôle de parent. Les trois quarts des répondants (74%) croient d'ailleurs qu'il est possible de compenser le manque de disponibilité pour les enfants par un temps de qualité passé avec eux.

Au bout du compte, le tiers des répondants (65%) croit que la politique familiale au Québec (allocations, garderies, etc.) est plutôt bonne ou très bonne. Le quart (25%) juge qu'elle est plutôt mauvaise ou très mauvaise.

Pour voir la suite :

<http://www.cyberpresse.ca/>

Section Vivre de Cyberpresse: Famille

Décalage horaire - Pratiques et Idées d'ailleurs

Chez nos cousins français, les « crèches en entreprise » pourraient bien devenir LA solution au manque de places en garderie.

Lors de l'événement **La parentalité en entreprise** qui s'est déroulé en novembre 2011 au Secrétariat d'État à la Famille, l'Observatoire de la parentalité a lancé le Guide crèches & entreprises « quelles solutions pour mon entreprise ? ».

Ce livret concrétise les ambitions du Club Crèches & Entreprises créé en février 2010 et ayant pour objectif de faire connaître à tous les employeurs français les bonnes pratiques des entreprises pionnières en matière de crèches d'entreprise. Le Guide constitue un outil d'aide à la décision pour tous les employeurs qui envisagent de se lancer dans le financement de places de crèches.

Selon l'Observatoire, « ce livret doit aider les employeurs à prendre conscience de l'intérêt, pour la performance de leur entreprise, d'aider leurs salariés à concilier vie professionnelle et vie familiale ou encore à comprendre ce qu'est un projet de crèche d'entreprise ou de réservation de berceaux et comment il s'inscrit dans une politique globale d'aide aux salariés-parents »

Cette approche, soutenue par le gouvernement français, ouvre l'accès à de nouvelles solutions de garde, au moment où la France connaît un accroissement de son taux de natalité. Le gouvernement compte ainsi répondre plus rapidement aux besoins des familles en mutualisant les efforts des pouvoirs publics et des employeurs.

Selon Madame Claude Greff, secrétaire d'État chargée de la Famille « Il s'agit véritablement d'une approche « gagnant - gagnant ». La collectivité dans son ensemble bénéficie de ces nouvelles places créées à l'initiative des entreprises, qui accroissent l'offre globale existante, et de l'autre côté, les entreprises se dotent d'un service essentiel pour leurs salariés. Ceci leur permet notamment d'améliorer la productivité grâce à la résolution « en interne » des problèmes de garde qui peuvent autrement perturber l'organisation du travail. »

<http://www.observatoire-parentalite.com/>

Le temps de savoir

Quand on parle de CTVP, la principale difficulté à laquelle les parents de jeunes enfants sont confrontés est le manque de services à l'enfance et plus spécifiquement de places en CPE et garderies.

Ces questions sont d'autant plus problématiques pour les familles vivant en milieu rural (car la plupart des services sont concentrés dans les villes) et pour les familles dans des situations d'emplois particuliers (précaires, horaires atypiques, saisonniers, etc).

Au Québec, les garderies en milieu de travail pourraient également s'avérer une piste de solution aux manques de places en garderies mais semblent encore bien méconnues, marginales et peu documentées. Le plus récent rapport du MFA sur la situation des CPE et des garderies au Québec recensait en 2009, 176 établissements de ce genre pour un peu moins de 11 000 places. La majorité étant située en milieu urbain.

Alors pourquoi ne retrouve-t-on pas, ou pratiquement pas, ce type d'établissement en milieu rural ? Les avantages sont pourtant fort attrayants, tant pour les employeurs que pour les employés ; pensons simplement au temps sauvé matin et soir pour les parents ou à l'argument de taille pour l'employeur lorsque vient le temps de recruter du personnel qualifié.

Dans le contexte actuel où les employeurs sont de plus en plus conscients du fait que leurs employés doivent trouver un équilibre entre les exigences du travail et les responsabilités parentales, une garderie en milieu de travail peut très bien s'intégrer à une politique générale qui favorise la conciliation travail-famille. Comme le démontre l'étude de Carole Barbeau, « il n'existe pas de modèle unique de garderie en milieu de travail. Les employeurs et les employés qui désirent mettre sur pied une telle garderie ont le choix de nombreuses options ». L'étude démontre également que même s'il semble

plus facile d'établir une garderie au sein d'organismes publics ou de grandes entreprises, « il est possible d'élaborer des modèles de garderie qui tiennent compte du caractère particulier d'un milieu de travail et des exigences auxquelles doivent se conformer les employés. » Ainsi, des facteurs tels qu'un nombre peu élevé d'employés ou des horaires de travail variables ne sont pas des obstacles insurmontables. Nos cousins français semblent l'avoir compris (voir chronique "décalage horaire").

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Situation_des_CPE_et_des_garderies-2009.pdf

Barbeau Carole: *Les garderies en milieu de travail au Canada — 2001*, Développement des ressources humaines Canada - Programme du travail, mars 2001

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).